ÉQUIPE MOBILE D'APPUI MÉDICO-SOCIAL À LA **S**COLARISATION DE L'OISE

Un réseau Un appui médico-social Un objectif commun

> « Faciliter la scolarisation des élèves à besoins particuliers »















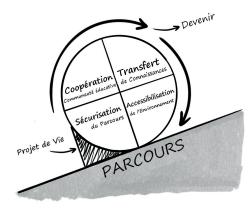


L'EMAS, c'est quoi?

Un dispositif encadré par la Circulaire du 26 mai 2021 pour favoriser la coopération entre l'Éducation Nationale et le secteur du médico-social.

Son action vise à faciliter la scolarisation des élèves à besoins particuliers, par l'apport de l'expertise et de ressources des professionnels du secteur médico-social.

Nos principes



Nos missions

- Soutenir les professionnels des établissements scolaires dans la réponse aux besoins particuliers
- Sensibiliser et informer la communauté éducative*: famille, établissements scolaires, partenaires autres...
- Prévenir les ruptures de parcours
- Conseiller l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

^{*} Article L111-3 du Code de l'éducation (Modifié par LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 25)



Questions pratiques

Qui peut nous solliciter?

Tout membre de la communauté éducative :

- Acteurs de l'Éducation Nationale
- Familles
- Partenaires autres...

Concerné par la scolarisation d'un ou plusieurs élève(s) en établissement scolaire de 1^{er} ou 2nd degré, public ou privé sous contrat et/ou d'enseignement agricole, sur le territoire départemental, reconnu ou non auprès de la MDPH.

Sur quelle durée?

Appui de 3 à 6 mois.

L'EMAS accompagne-t-elle l'élève?

En principe non, son appui n'a pas vocation à soutenir l'élève, mais son environnement.

L'EMAS ne peut pas se substituer à un service existant (ex : RASED, SESSAD, CMPP...) qui, lui, est missionné pour intervenir directement auprès de l'enfant.

Quelle place pour la famille?

La famille est informée des modalités d'appui. Elle peut être soutenue, si elle le souhaite, dans sa capacité à affirmer ses propres choix, appréhender un projet de vie et de scolarisation global et à mobiliser les ressources pouvant en accompagner sa mise en œuvre.

Comment?

- Fiche de saisine EMAS
- Une réponse en -de 15 jours
- Objectifs/modalités d'appui co-construits dès la 1ère rencontre

« Une équipe pluri-professionnelle

déployée sur l'ensemble du département »

- Éducateurs spécialisés
- Psychologues
- Assistante aux projets et parcours de vie
- Réseau ressource d'établissements et de services
- Coopération renforcée avec le Pôle ASH de la DSDEN de l'Oise
- Conception et prêt d'outils et matériels spécialisés, sur demande

Équipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation de l'Oise

6, Rue Jacques Yves Cousteau 60000, Beauvais, 03 44 02 14 15

equipe.mobile@lespepgrandoise.org



